**Point de situation du Déploiement de la solution Tansik**

**« Post-correction de l’arborescence »**

Suite aux travaux du dernier atelier organisé au niveau du siège des services du Médiateur de la République, portant sur la prise en charge de l’anomalie détectée sur la présentation de l’arborescence des postes comptables à superviser par le point focal de la DGTGCOFE, ainsi que par les points focaux des services externes respectivement, à savoir les DTR, les TW et les TC, un audit sur le bon déroulement de la correction a été effectué par l’équipe informatique du point focale de la DGTGCOFE.

L’audit a été réalisé sur l’ensemble des treize (13) Directions Régionaux du Trésor (DRT), en effet, plusieurs constats ont été relevés concernant l'échelle des points, comme détaillé ci-dessous :

1. **La visibilité de l’arborescence attendu :**

* La visibilité de la liste des postes à supervisés a été pris en charge pour la totalité des treize DRT, d’où ces derniers arrivent à visualiser dans leur compte de superviseur : leurs comptes de supervision, l’ensembles des Trésoreries de wilaya (TW) rattachés, ainsi que les TC et les TEPS rattaché à chaque tw (chaque tw affiche une sous liste des TC et TEPS qui lui est appartient).
* A l’exception, la DRT de Biskra qui a transmis par mail une liste des TC qui ne sont pas visible dans son arborescence, en effet, et après vérification dans l’arborescence du point focal de la DGTGCOFE, il a été constaté que la TC de Oum thiour ne figure pas dans la liste, et la TC Djamaa a été déplacé et elle figure dans la liste d’eloued.
* L’erreur et l’absence détecté au niveau de la DRT de Biskra nous mène ver une vérification des 627 trésoreries communales et TEPS, afin d’assurer une organisation complète et correcte de toute les entités.
* La visibilité de l’arborescence du compte superviseur du point focal de la DGTGCOFE a été pris en charge, ou les 699 entités figurent dans la liste déroulante, mais selon un autre ordre qui est différent de l’organisation expliquée dans le rapport d’anomalie envoyé au service du Médiateur, en effet, l’organisation corrigée actuellement donne accès de supervision pour tout l’ensemble, mais l’affichage est fait pour 58 postes comptables, y compris leurs DRT d’origines, la cause de cette mise en disposition été faite pour donner la possibilité au service du Médiateur, ainsi que Monsieur le Wali d’être un point focal de supervision de nos entités ( Le médiateur ma expliqué ça verbalement).

1. **Réception des comptes superviseurs :**

* La réception des comptes utilisateurs de la solution Tansik, à savoir gestionnaires et superviseurs pour chaque poste comptable lors de leur deuxième envoi en mois de mars a été confirmé par l’ensemble des treize DRT.
* Le représentant de la DRT Guardaia a souligné que le CD ROM reçu pour sa DRT ne contenait que la liste des comptes gestionnaires, d’où la nécessité de faire une vérification avec la liste d’envoi de la centrale.

1. **Moyens et infrastructures :**

* Des témoignages avec les treize DRT ont montré que ces derniers sont dotés des moyens nécessaires pour un bon lancement de l’opération de numérisation des Registres des Doléances à savoir le pc, l’internet, et les scanner.
* De même pour les Trésoreries de wilaya, il été constaté la disponibilité de l’infrastructures nécessaire pour la numérisation des doléances.
* La situation au niveau des TC et des TEPS signale un manque important de l’infrastructures nécessaire (PC et scanner), d’où 80% des postes ne possèdent pas des pcs dédiés pour le lancement de la solution Tansik.
* Aussi, il a été signé par certain DRT, le manque de personnel habilité (informaticien) au niveau des TC, afin d’assurer l’exploitation de Tansik.

1. **Formation et utilisation de Tansik :**

* L’audit a aussi montré que la formation qui a été assurée par les formateurs des différentes délégué locaux n’a pas abouti à son but, d’où il a été constaté qu’un nombre d’utilisateur de compte superviseurs des DRT ne maitrisent pas l’ensemble de leurs tâches dédié par l’application (supervision interne, supervision externe, différentes formes de réponse).
* Le constat relevé de cet audit met en évidence la nécessité d’assurer la session de formation prévue **très prochainement**, afin de permettre un bon démarrage de l’opération de numérisation.
* La solution Tansik a connue des mises à jour dans ces fonctionnalités, d’où la nécessité d’avoir une version du guide mis à jour, et qu’elle soit distribué pour l’ensemble des utilisateurs.

**Conclusion**

En conclusion, les retours des utilisateurs et leurs expressions de besoin ont participé à la réalisation de ce constat.

En effet, la prise en charge du manque des moyens et des infrastructures participera en étroite collaboration à la réussite et la finalisation du déploiement de la solution Tansik.

L'équipe de la DGTGCOFE est prête à rester à l’écoute pour fournir un soutien continu tout au long du processus de déploiement.